

Infos Tétraras Jura

JUILLET 2013 - N°30

Dans ce numéro :

Équipement des câbles des remontées mécaniques dans le massif jurassien.



SOMMAIRE :

- L'édito
- Les pages scientifiques
- Le dossier
- L'écho des massifs
- Nouvelles d'ailleurs
- Votre page

L'Edito du président



L'année 2013 entame sa seconde moitié et nous pouvons d'ores et déjà faire un bilan du premier semestre.

L'édition 2013 de la Transjurassienne a été bien plus sereine que les précédentes éditions comme le précise Anais dans ce numéro. L'implication du GTJ a été importante à la fois sur le plan préparatoire, aide au montage du dossier CNPN, qu'en terme de présence au moment des courses. Notre souhait est que pour les prochaines manifestations le partenariat se confirme et permette une bonne intégration des mesures « tétras ». Le GTJ continuera à s'investir en ce sens. Toutefois, nous devons également être conscients que nous disposons de moyens humains limités, qui ne nous permettent pas un engagement aussi important qu'en 2013. Notre implication sera donc constante mais devra obligatoirement prendre en compte ce facteur temps.

Si la météo a été clémente avec la Transjurassienne, elle a été moins favorable à nos jeunes oiseaux... nous craignons tous des réussites de nichées catastrophiques compte tenu des intenses précipitations et des faibles températures printanières.

C'est aussi pour cette raison que j'ai fait connaître mon sentiment à messieurs le pré-

fet et le directeur départemental des territoires du Jura au sujet de la demande de la FDC 39 de réattribuer des oiseaux au plan de chasse gélinotte.

Tout en respectant les convictions et les opinions de l'ensemble des membres du conseil d'administration et bien que n'ayant pas été consulté par les services de l'état, il m'a semblé important d'apporter des éléments enrichissant les débats du CDCFC*. En mettant en avant le rôle de plateforme du GTJ j'ai fait savoir que nos partenaires estimaient cette reprise prématurée.

En effet, bien que les effectifs des massifs d'altitude soient en phase de progression il n'en est pas encore de même sur le second et le premier plateau jurassien.

J'ai donc proposé que cette demande soit examinée en prenant en considération ces éléments et qu'un délai plus long soit envisagé avant de réattribuer des oiseaux, permettant ainsi de confirmer la bonne dynamique des populations.

Le rôle de table ronde du GTJ sera également valorisé auprès de la DREAL FC pour la travail de rédaction de la stratégie nationale. Le GTJ se portera candidat à l'appel d'offre qui devrait être publié à la rentrée. Nous avons pour

volonté de valoriser notre mode de fonctionnement propice aux échanges et à l'émergence d'idées nouvelles. Ces atouts en notre ancienneté sur le massif font du GTJ un partenaire incontournable !

Mais nous ne sommes pas qu'une association de spécialistes ! Je regrette que nos adhérents ne soient pas plus présents lors des moments conviviaux... nous n'étions de 14 à l'AG 2013... au delà de l'exercice des bilans toujours fastidieux, une AG est aussi l'occasion d'échanger et de se rencontrer...

Mais deux évènements vont vous permettre de vous rattraper ! Les comptages d'été, où toutes les bonnes volontés sont attendues. Que vous soyez débutant ou non, les comptages sont une bonne opportunité d'apprentissage, une bonne forme physique suffit !

Mais si vous préférez agir directement sur la qualité de l'habitat et la survie des oiseaux nous cherchons des bénévoles pour la pose des dispositifs de visualisation des câbles dangereux dans le massif jurassien. Le dossier en page 4 explique en détail le projet.

Voilà pour nous tous l'occasion d'agir directement sur l'habitat de nos chers oiseaux.

Profitons en !

La page scientifique :

Suivi gélinotte "Plateau du Retord"

Cet hiver le travail de suivi de la gélinotte des Bois s'est poursuivi sur le plateau du Retord. Cette étude est cofinancée par la Région et la DREAL Rhône-Alpes et doit aboutir au bout de trois années (2011/2012/2013 voire 2014 selon les conditions météorologiques) à la prospection de l'ensemble du plateau et des montagnes du Retord.

Pour l'année 2013 le suivi a concerné la zone sud du plateau : secteur de Champdor, d'Hauteville-Lompnes, du Petit-Abergement et de Cormaranche en Bugey.

L'objectif de ce projet pluriannuel est de mieux connaître la répartition des oiseaux à l'échelle du plateau du Retord afin d'appréhender les menaces pouvant avoir des répercussions sur la population jurassienne. Sur les 114 placettes prévues, 59 ont été prospectées.

Les conditions météorologiques des mois de janvier et février (neige quasi quotidienne) ainsi que les prospections tétras sur les autres massifs n'ont pas permis de terminer le travail dans les temps. Les placettes restantes seront prospectées l'hiver prochain (2013/2014).

12%, soit 7 placettes, ont été positives. A ce stade, on note une stabilisation des résultats par rapport à l'année dernière (14,3%) mais encore loin derrière 2011 (51,4%). La configuration de l'habitat est très différente des deux années passées. Nous avons une structure exclusivement forestière (plutôt type pré-bois les années précédentes) avec une forte proportion de feuillus notamment sur le versant est.



Forte proportion de feuillus

Le dossier : Équipement des câbles des remontées mécaniques

Depuis les années 1960, la création et l'extension des domaines skiables, consécutives au développement des activités de sports d'hiver, ont engendré la construction d'infrastructures lourdes : hébergements d'altitude, pistes de ski, remontées mécaniques... qui ne sont pas sans conséquences sur les habitats et les populations de nombreuses espèces d'oiseaux de montagne.

Les câbles aériens des remontées mécaniques, des lignes électriques basse et moyenne tension qui les alimentent, ou encore, les câbles de transport d'explosifs installés pour le déclenchement préventif des avalanches, peuvent, notamment, être à l'origine d'une mortalité par percussion chez les espèces de taille importante au vol rapide : rapaces, turdidés, perdrix et surtout, tétraonidés (Miquet, 1990). Aujourd'hui, grâce à des équipements spécifiques, il est possible de réduire très fortement les risques de collision.

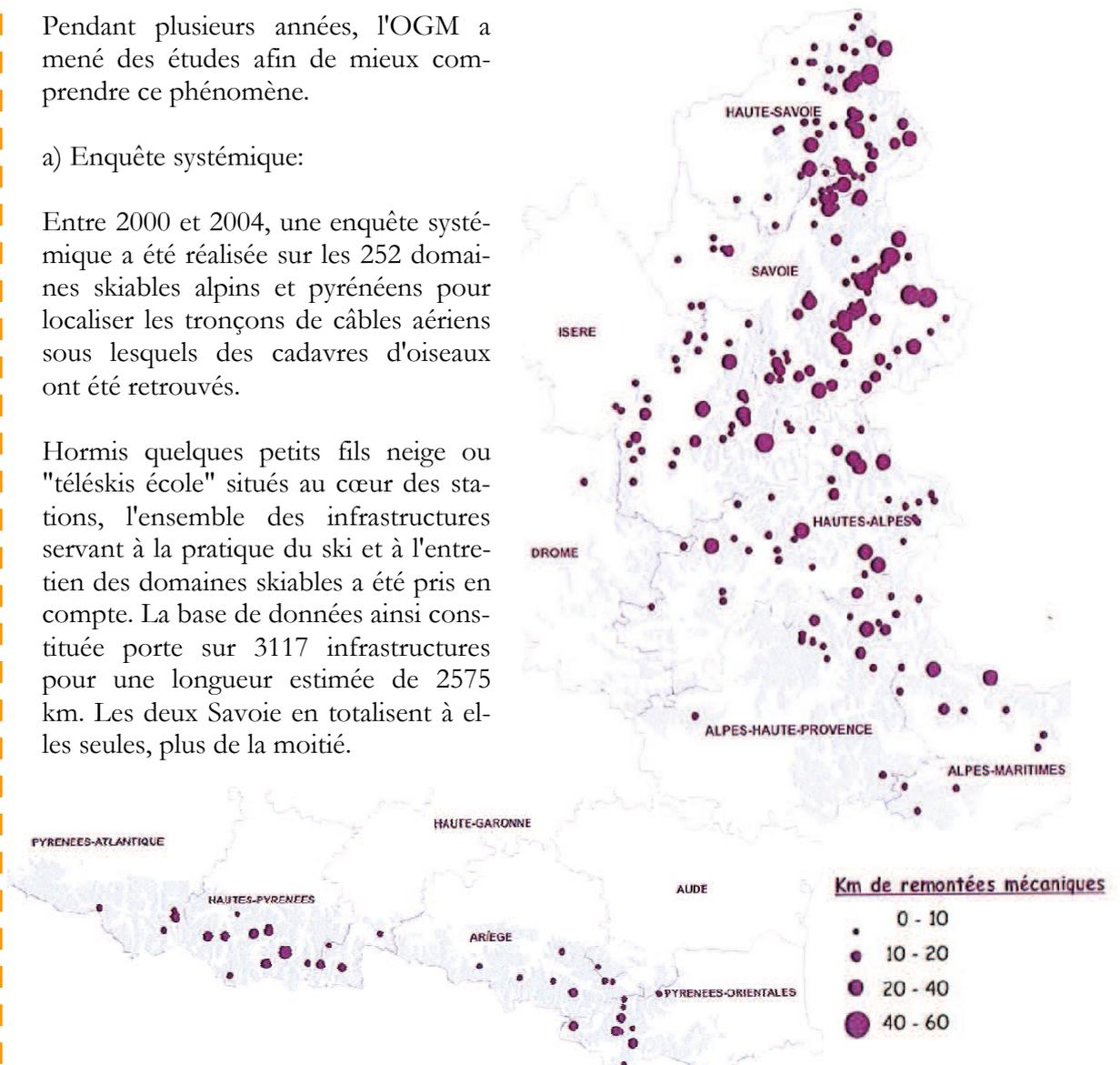
1°) Présentation de l'étude de l'Observatoire des Galliformes de Montagne

Pendant plusieurs années, l'OGM a mené des études afin de mieux comprendre ce phénomène.

a) Enquête systématique:

Entre 2000 et 2004, une enquête systématique a été réalisée sur les 252 domaines skiables alpins et pyrénéens pour localiser les tronçons de câbles aériens sous lesquels des cadavres d'oiseaux ont été retrouvés.

Hormis quelques petits fils neige ou "téléskis école" situés au cœur des stations, l'ensemble des infrastructures servant à la pratique du ski et à l'entretien des domaines skiables a été pris en compte. La base de données ainsi constituée porte sur 3117 infrastructures pour une longueur estimée de 2575 km. Les deux Savoie en totalisent à elles seules, plus de la moitié.



Importance des infrastructures sur les domaines skiables. Source OGM - Nathalie Buffet

Les téléskis constituent les infrastructures les plus importantes sur les domaines skiables. Ils représentent 64% du nombre total des remontées enquêtées et 48% de leur longueur.

Sur chaque domaine skiable, toutes les personnes susceptibles d'avoir constaté des cas de mortalité d'oiseaux (toutes espèces confondues) ont été contactées (responsables des remontées mécaniques, pisteurs-secouristes, moniteurs de ski, guides, accompagnateurs en montagne, personnels d'entretien des remontées, agents de l'ONCFS et de l'ONF, chasseurs, naturalistes, taxidermistes...). Pour chaque infrastructure mise en cause, une fiche descriptive a été établie renseignant sur la nature de la remontée (téléski, télésiège...), l'espèce retrouvée morte et la localisation du tronçon.

b) Résultats :

Au total, 636 cas de mortalité ont ainsi été répertoriés, 402 remontées mécaniques et 16 lignes électriques, réparties sur 146 stations sont en causes.

Les espèces qui paient le plus lourd tribut aux remontées mécaniques sont le tétras lyre dans les Alpes et le grand tétras dans les Pyrénées.

	Alpes	Pyrénées
Lagopède Alpin	15	20
Perdrix Bartavelle	19	—
Tétras Lyre 	40	—
Grand Tétras 	—	27
Perdrix Grise	—	20
Gélinotte des bois	3	—
Total	77	67



Nombre de cas de mortalité par espèce de galliforme sur le massif alpin et pyrénéen

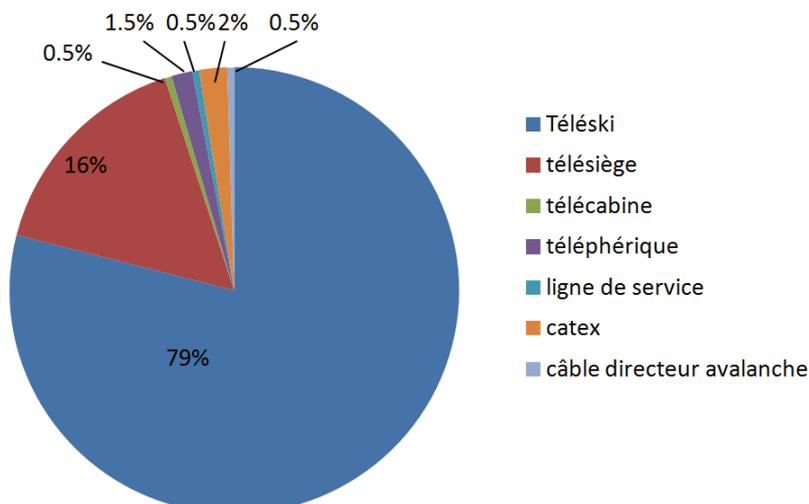
*Tétras lyre mort sous un téléski.
©JF Desmet (GRIFEM)*

Le dossier : : Suite...

Au regard des résultats, les téléskis semblent les infrastructures les plus dommageables pour l'avifaune avec 79% des cas de mortalité.

	Tétras Lyre	Lagopède	Bartavelle	Gélinotte	Rapaces	Grand Tétras	Perdrix Grise	Autres
Télési	77 %	82,5 %	69 %	100 %	70 %	64 %	89 %	80 %
télesiège	17 %	16 %	20 %		23 %	36 %	11 %	5 %
télécabine	2 %	0,5 %			3,5 %			
téléphérique	1 %							10 %
ligne de service	1 %		2 %					
catex	1 %	1 %	9 %					5 %
câble directeur avalanche	1 %				3,5 %			

Pourcentage des collisions pour chaque espèce par type d'infrastructure



Pourcentage de collision par infrastructure pour l'ensemble des espèces recensées.

c) Dispositifs de visualisation:

Des dispositifs de visualisation des câbles ont été mis au point pour les principaux types d'infrastructures incriminés :

- les flotteurs pour les téléskis : A raison d'un flotteur tous les 2 mètres, ils s'installent sur la cordeline de sécurité. Le système de fixation est simple : un collier à sertir et deux rondelles de chaque côté du flotteur. Des trous pré-percés permettent l'évacuation d'eau en cas d'infiltration.



- les spirales pour les télésièges : elles s'installent sur les parties ajourées du câble porteur à raison d'une tous les deux mètres environ (une spirale toutes les 5 parties ajourées). La spirale sera plaquée contre la partie centrale lors de la mise en tension .

- les drapeaux pour les câbles aériens de transport d'explosifs (C.A.T.E.X.) : A raison d'un tous les deux mètres, ils sont installés le long du câble de transport à l'aide d'un morceau de chambre à air ou d'une corde élastique. Ce système passe dans la poulie sans occasionner de dysfonctionnement.



d) percussion : les facteurs de risques :

L'OGM a cherché à savoir pourquoi certains téléskis, ou tronçons de téléskis, apparaissent plus dangereux que d'autres. Au plan général, l'OGM suppose que le grand tétras et le tétras lyre sont plus touchés que la gélinotte ou le lagopède car se sont des espèces territoriales (exposition aux risques permanente), de grande taille et au vol rapide. De plus, les téléskis sont , avec les CA-TEX, les infrastructures pourvues des câbles les plus fins (visibilité moindre).

Le dossier : Suite...

Deux niveaux d'étude ont été pris en compte :

- Au niveau de la station

- Il apparaît une relation significative entre la longueur de télési dangereux et la longueur totale de télési : en moyenne, la longueur dangereuse augmente de 100 mètres par km de télési existant.
- Les résultats qui traduisent une dangerosité des téléskis plus élevée que la norme, correspondent plutôt à des stations implantées sur des unités naturelles à forte densité de tétras, mais la relation n'est pas significative au plan statistique.
- La région géographique la plus touchée par les collisions correspond aux Alpes internes du Sud, région qui bénéficie de l'insolation la plus élevée. L'hypothèse selon laquelle la fréquence des jours de mauvais temps (mauvaise visibilité) pourrait constituer un facteur de risque important est donc écartée.

→ Une fois prise en compte la longueur totale de téléskis, ni la densité de tétras, ni les conditions climatiques, ne constituent des facteurs déterminants susceptibles d'expliquer les différences de dangerosité observées.

- Au niveau de l'infrastructure

Pour tenter de mettre en évidence les spécificités éventuelles des tronçons de téléskis dangereux, une analyse comparative sur 6 critères a été faite avec des tronçons non dangereux (sans mortalité avérée).

- l'amplitude de la nappe de câble (écartement entre le câble le plus bas et le câble le plus haut) en distinguant trois classes : >5m / entre 5 et 10m / <10m
- la hauteur au sol du câble le plus haut en distinguant deux classes : >8m / <8m
- le nombre de cordelines de sécurité aérienne avec trois possibilités : cordelines enterrées / 1 cordeline / 2 cordelines
- l'altitude
- l'exposition en distinguant deux classes : Sud / Nord
- la formation végétale dominante sur une bande de 50m en distinguant deux cas : milieux "ouverts" / forêt et prés-bois

D'après des analyses statistiques, il ressort que le facteur de risque principal est la hauteur au sol du câble le plus haut : les tronçons de téléskis dangereux se caractérisent avant tout par une hauteur supérieure à 8m. Une altitude supérieures à 1600* m et un environnement boisé constituent des facteurs de risques supplémentaires.

*Le facteur altitude est pour le massif jurassien non adaptable étant donné que les populations de grand tétras se trouvent à une altitude inférieure à 1600 m.



le passage d'un télési dans un environnement boisé semble être plus impactant que dans un milieu ouvert

e) évaluation du dispositif :

Après visualisation un suivi bisannuel s'est mis en place. Il s'agit de répertorier les nouveaux cas de mortalité (y compris ceux sur d'éventuels remontées équipées) ainsi que les nouvelles remontées mises en place. Il s'avère qu'après visualisation aucun cas de mortalité n'a été répertorié sauf des cas expliqués :

1. les flotteurs posés sont devenus blancs d'où l'importance de la couleur rouge,
2. des flotteurs ont été installés sur la cordeline de sécurité mais il s'est avéré inefficace car les oiseaux percutaient en fait le câble de retour qui était très haut sur la portée concernée. Il a alors été préconisé de poser des drapeaux à damiers sur le câble en période estivale hors exploitation de l'appareil.

Il est intéressant de noter également que des cas de mortalité ont été notés en amont et en aval de la partie équipée.

Il y a donc un véritable effet positif de ces dispositifs de visualisation

2°) Inventaire sur le massif jurassien

Étant donné les nombreuses publications qui mettent en avant le rôle impactant des remontées mécaniques sur l'avifaune de montagne, le GTJ n'a pas souhaité faire d'étude préliminaire pour connaître le risque de collision sur le massif jurassien. Le GTJ souhaite aller directement dans le vif du sujet en équipant le plus tôt possible les câbles dangereux.

a) historique:

En consultant les diverses bases de données et en interrogeant les naturalistes connaisseurs du grand tétras, aucune trace de collision de tétraonidés n'a été repérée dans le massif jurassien. Cependant, Bernard Leclercq cite dans sa thèse « Écologie et dynamique des populations du grand tétras dans le Jura français »: « *SCHATT signale de nombreux cas sur le Massacre* ».

Il est en effet très compliqué de localiser un oiseau mort sous les câbles. Plusieurs explications sont mises en avant:

- tous les oiseaux qui percutent des câbles ne tombent pas à proximité immédiate;
- les prédateurs font rapidement disparaître les cadavres;
- lorsque la neige recouvre le sol, il est difficile de repérer les restes d'oiseaux;
- en dehors de la période hivernale, la "pression d'observation" est très faible



Équipe de bénévoles en train d'installer les spirales sur le télésiège

Cas des remontées mécaniques équipées sur la Station des Monts Jura :

En 2005, la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura a procédé, avec l'aide de bénévoles (Association de chasse de Mijoux, Association des Amis de la réserve et du Groupe Tétrás Jura) à la mise en place de spirales et de flotteurs sur le télésiège de la gélinotte à la Faucille et sur le télésiège des Loges et la télécabine de la Catheline à Lélex/Crozet. 3500 mètres de câble ont été équipés en 4 jours.

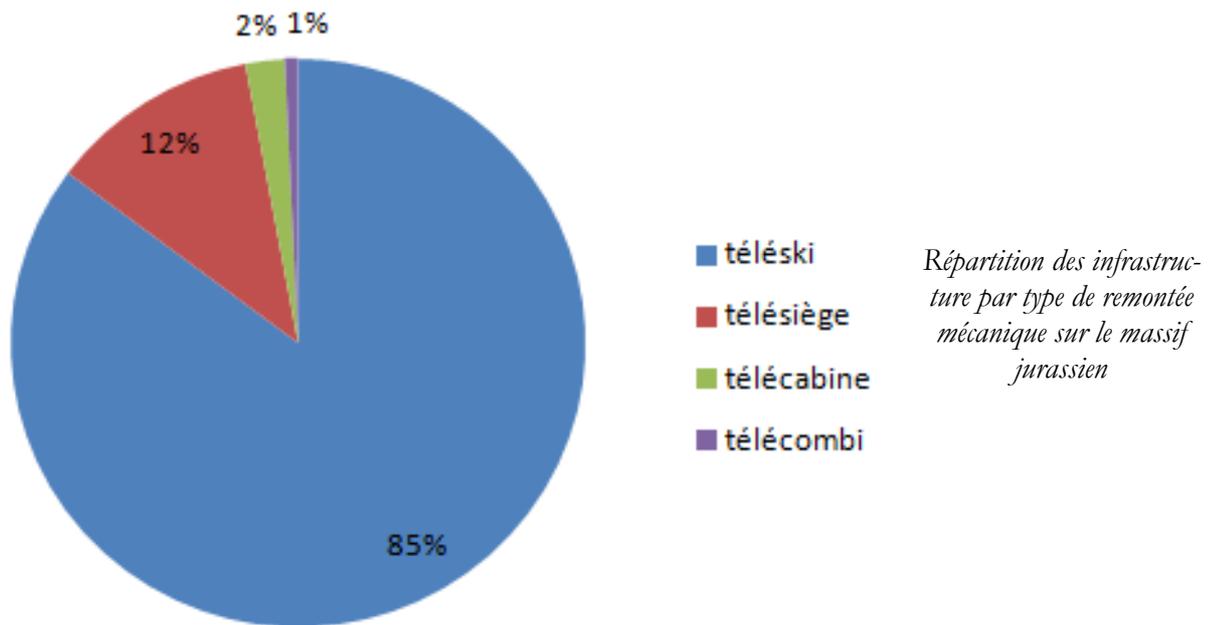
Malheureusement, l'expérience était nouvelle et les flotteurs sont devenus blancs. Le changement de couleur dû aux UV rend le dispositif complètement inefficace. Les spirales sont quant à elles toujours en place.

Grâce aux améliorations techniques sur les flotteurs (matériau nouveau), ce problème, rencontré également au début dans quelques stations alpines, ne se pose plus. Il conviendrait donc d'enlever les flotteurs blancs et de les remplacer par des nouveaux.

Le dossier : Suite...

b) inventaire et identification des remontées mécaniques dangereuses :

D'Hauteville-Lompnes (Plateau du Retord - Ain) à Maiche (Plateau de Maiche - Doubs), 135 remontées mécaniques ont été recensées représentant environ 83 km de câble.



Grâce à l'étude de l'OGM, nous disposons d'éléments importants pour pouvoir identifier, sans étude préliminaire, les remontées mécaniques potentiellement dangereuses.

Les télésièges étant les plus meurtriers, nous avons pour le moment écarté les autres types de remontées mécaniques.

Comme l'objectif n'est pas d'équiper tous les télésièges du massif, une sélection s'est faite selon plusieurs critères :

- Aire de présence du grand tétras : la mise en œuvre d'une base de données multi-partenariales (forestiers, naturalistes, chasseurs...) riche de près de 8000 observations constitue un outil de connaissance indispensable. Gérée conjointement avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, elle permet une bonne indication sur l'aire de présence de l'espèce.

Chaque station a été classée en fonction de sa proximité avec l'aire de présence régulière du grand tétras (priorité 1 : station située dans ou en bordure immédiate de l'aire de présence régulière du grand tétras / priorité 2 : station située à quelques kilomètres de l'aire de présence du grand tétras / priorité 3 : station située complètement en dehors de l'aire de présence du grand tétras)

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
<u>Bellefontaine</u>	Mouthe	Maiche
La Serra	<u>Rochejean</u>	<u>Charquemont</u>
Massif des <u>Tuffes</u>	Mont d'Or	Val de Morteau
Mijoux/La Faucille	Les Gentianes	<u>Gilley/Chaux de Gilley</u>
<u>Lélex/Crozet</u>	Le <u>Noirmont</u>	Le <u>Larmont</u>
<u>Menthière</u>	La Dôle	Les <u>Fourgs</u>
	Le Manon	<u>Foncine le Haut</u>
	Les <u>Moussières</u>	Chaux Neuve
		Les <u>Piards</u>
		<u>Longchaumois</u>
		<u>Lamoura</u>
		<u>Lajoux</u>
		La Pesse
		Les Plans d' <u>Hautonne</u>
		<u>Hauteville-lompnes</u>

- végétation et hauteur du câble : Pour chaque station classée en "priorité 1", une étude plus fine a été menée pour chaque télésiège. En prenant en compte les résultats de l'étude de l'OGM, nous avons pu définir les portions de câble potentiellement dangereux.

Au total, 10 km de câble sur 13 remontées mécaniques peuvent être en cause, soit 12% de la longueur totale de câble sur l'ensemble du massif.



Exemple de la station de Bellefontaine où seule une portion de câble du télésiège d'Entreroche est identifiée comme dangereuse.

Le dossier : Suite...

Après plusieurs rencontres avec les stations concernées par le projet, il semblerait que l'équipement des câbles se face de la façon suivante (sous réserve de validation par les conseils d'administration respectifs) :

- Station des Rousses : équipement des téléskis de la Darbelaz au mois de septembre. L'installation des flotteurs se ferait en partenariat entre le GTJ et le SMDT début septembre.
- Station des Monts Jura : le travail semble s'étaler sur plusieurs années. Cet automne, le télésiège de la Babette (secteur Lélex) se ferait par le SMMJ pendant l'entretien tricennal (tous les 30 ans), au coup par coup en fonction de leur disponibilité. Le travail ne peut donc pas se programmer à l'avance. En revanche, les téléskis de la Gélinothe (secteur la Faucille) et des Frasses (secteurs Menthrières) pourraient se faire dès l'année prochaine sur une opération programmée. La pose du matériel pourra se faire en partenariat entre le GTJ, la Réserve Naturelle et le SMMJ.

Dans les deux cas, ce seraient les stations qui achèteraient le matériel de visualisation, comme cela se fait déjà dans les Alpes et les Pyrénées. Le GTJ et la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura (sur son territoire) apporteraient une aide technique pour l'installation des dispositifs.

Vous comprenez donc que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Par exemple, pour la Station des Rousses, nous aurons besoin d'au moins 8 personnes par jour pendant une semaine !!! Une bonne occasion de participer activement à la protection du grand tétras.

Le GTJ offrira le pique-nique à tous les courageux... Renseignez vous auprès d'Anaïs (06.30.34.45.52)

Par la suite, nous espérons que pour chaque entretien ou réparation nécessitant de descendre au sol la cordeline de sécurité l'équipement des câbles dangereux devienne une habitude pour les gestionnaires.

3)° Démontage des installations obsolètes

a) Une association mobilisée = Moutain Wilderness

Des constructions militaires, industrielles, agricoles et touristiques ont été abandonnées en fin d'exploitation sans que leur démontage n'ait été prévu. Si certaines ont un intérêt patrimonial, la plupart de ces installations obsolètes – qui n'ont plus d'usage – défigurent les montagnes et constituent un réel danger pour le milieu (la faune, la flore), les habitants et les pratiquants.

Depuis 2001, Mountain Wilderness a engagé un travail organisé en trois temps :

- recensement (selon un échantillonnage réalisé par Mountain Wilder-



ness, il y aurait plus de 3 000 aménagements abandonnés en zone de montagne.)

- démontage
- sensibilisation

Depuis cette date, chaque année, l'association organise et réalise une à plusieurs opérations de

nettoyage par an dans les massifs de montagnes (Écrins, Mercantour, Bauges, Chartreuse...).

Mountain Wilderness démontre ainsi la faisabilité du nettoyage. Il s'agit de prouver au public et aux acteurs concernés que nous pouvons nous débarrasser des ruines encombrant les paysages de montagne. Elle incite également les aménageurs à provisionner le démontage de tout nouvel équipement dès la construction.

b) Exemple de la station du Petit Abergement (Ain) :

En partenariat avec l'association "Mountain Wilderness", la commune du petit Abergement a démonté son téléski (téléski des Loges) devenu obsolète. L'histoire de cette station-village est assez caractéristique des évolutions des petites stations du massif du Jura.

Le Petit Abergement, au sud du massif du Jura, s'est lancé dans l'aventure en 1964. L'installation comprenait deux pistes, l'une de 1240 mètres pour une dénivellation de 184 mètres, l'autre de 317 mètres pour une dénivellation de 60 mètres. L'ensemble comprenait 16 pylônes.

Dans les bonnes années, la station attirait 300 skieurs/jour pendant les week-ends et les vacances d'hiver. Depuis la fin des années 1970, les conditions d'enneigement ont beaucoup évolué : période d'enneigement plus courte, couverture neigeuse moins importante, caractère discontinu de l'enneigement, limite pluie/neige plus haute, hausse des températures moyennes ... et même quelques années sans neige. Dans le même temps, les exigences des clients ont évolué, de nouvelles pratiques sont apparues et les normes de sécurité ont augmenté.

Dès les années 1990, la question de la pérennité de la station s'est posée à la commune. Puis est venue la date de la révision trentenaire obligatoire. Cette dernière entraîne pour les stations une dépense très élevée.

Le Conseil municipal a donc décidé, dans un premier temps, de stopper le fonctionnement de la station. Puis, en 2012, le démontage de ces installations obsolètes, avec l'aide des services techniques de la petite station voisine d'Hauteville-Lompnes.

En espérant que ce projet puisse servir d'exemple à d'autres communes, on ne peut que féliciter la municipalité de cette décision qui a rendu au paysage son intégrité, d'autant plus que les dix dernières années ont confirmé le caractère très aléatoire de l'enneigement à cette altitude.



Téléski des Loges encore en fonctionnement

En se basant sur le travail de Mountain Wilderness et en suivant leurs conseils, il sera intéressant d'approfondir ce travail sur le massif jurassien (recensement — démontage — sensibilisation).

Le dossier : Suite...

Bibliographies :

BEVANGER K. and BROSETH H. (2004). Impact of power lines on bird mortality in a subalpine area. *Animal Biodiversity and Conservation*, 27: 67-77.

MAGNANI Y. and MALINVERNO J.B. (1994). – Collisions oiseaux – câbles : un nouveau dispositif pour équiper les câbles de téléskis. Fiche technique n°83, supplément bull. mens. ONCFS n°196, 4p.

MENONI E. and DEFOS DU RAU P. (2003). – Démographie pyrénéenne du Grand Tétrás *Tetrao urogallus* : quel impact de la chasse et des infrastructures. Premières rencontres naturalistes de Midi- Pyrénées., Cahors. 113-119

MIQUET A. (1990). – Premiers résultats d'une enquête sur la mortalité du Tétrás-lyre par percussion dans les câbles. Bull. mens. ONCFS, 99. : 33 – 35

NOVOA C., HANSEN E. and MENONI E. (1990). – La mortalité de trois espèces de Galliformes par collision dans les câbles. Résultats d'une enquête pyrénéenne. Bull. mens. ONCFS, 151. : 17 – 22. OGM (2000). – Horizon XXIème siècle : Éléments pour la conservation et la gestion du tétras-lyre dans les Alpes françaises. Zoom n°2, 68p.

OGM (2006) – Percussion des oiseaux dans les câbles aériens des domaines skiables. Zoom n° 4, 88p.

TROUVILLIEZ J., MERIAUX J.L. and TOMBAL J.C. (1997). – Lignes H.T et T.H.T et percussion d'oiseaux : des solutions testées. Note technique AMBE / EDF, 4p.

PATTHEY P., WIRTHNER S., SIGNORELL N. and ARLETTAZ R. (2008) – Impact of outdoor winter sports on the abundance of a key indicator species of alpine ecosystems. *Journal of Applied Ecology*, 45 : 1-8 p.

RINTAMAKI P.T. , HASTAD O., ODEEN A., ALATALO R.V., HOGLUND J. and LUNDBERG A. (2002) – Sexual selection, colour perception and coloured leg rings in grouse (*Tetraonidae*). *Avian Science Vol.2 n°3* : 145-152 p.

THIEL D, JENNI-EIERMANN S., BRAUNISCH V., PALME R. AND JENNI L. (2008) – Ski tourism affects habitat use and evokes a physiological stress response in capercaillie *Tetrao urogallus* : a new methodological approach. *Journal of Applied Ecology*, 45 : 845–853 p.

www.mountainwilderness.fr

[www.remontées mécaniques.net](http://www.remontées_mécaniques.net)



L'écho des massifs : Extension du parking ski à Giron

Durant l'hiver le GTJ a été informé de la volonté de la commune de Giron d'agrandir d'une cinquantaine de mètres carrés le parking ski de la station. Situé à l'entrée du massif de Champfromier il se trouve en zone Natura 2000 et non loin d'une population de Grand Tétras. A ce titre, la DREAL Rhône Alpes a demandé à la commune de fournir une étude d'impact. Un bureau d'étude de l'Isère a donc été missionné pour ce travail. Le GTJ a été consulté et a indiqué les éléments suivants :

1. L'extension de 50 m² du parking ne représente pas en soi un risque pour l'espèce. En effet, le plus gros problème a été la création du parking (au moment des faibles enneigement de la fin des années 2000). Auparavant, les skieurs (tout comme aux Rousses, à Bois d'amont...) accédaient aux cœurs des massifs après une montée importante en ski. Celle ci avait le mérite de réduire les vellétés de ski hors piste... laissant ainsi les cœurs des massifs forestiers plus calmes. Ce parking est donc entré dans les mœurs facilitant l'accès tout au long de l'hiver.

2. Le suivi hivernal engagé cet hiver a montré une réduction de la surface de présence importante sur ce massif et ce en l'espace de 7 ans.

Le GTJ a donc proposé dans le cadre de cette étude qu'une réflexion et une concertation soit menées pour tenter de mieux intégrer la problématique tétras dans le plan de damage ski et raquette. La station a en effet beaucoup développé cette pratique durant les dernières années, sans forcément envisager une cohabitation plus pérenne entre tétras et activités de pleine nature.

Les résultats de l'étude dérangement qui a débuté cette année et se poursuivra en 2014 prendront alors beaucoup d'importance.

Premiers résultats - hiver 2012/2013

Pour cette première année le GTJ, aidé d'un financement de la région Rhône Alpes a mis en place un

protocole de relevé des traces hors piste similaire à celui engagé au Massacre.

5 sorties au total (dont quelques une par l'agent ONF de Champfromier) ont été réalisées entre février et avril 2013. Ces relevés nous ont permis de mieux cerner la pratique sur ce massif. La raquette y est très développée. Elle se cantonne principalement aux sentiers balisés raquette, mais ceux-ci sont si nombreux qu'ils laissent peu d'espace non parcouru. Si l'on ajoute la pratique hors piste telle qu'elle a été relevée lors de nos sorties, on note une fréquentation importante sur tout l'ouest du massif.

Pour apporter des éléments actualisés au bureau d'étude en charge du dossier "Parking" le GTJ a réalisé des prospections printanières. Elles avaient pour objectif d'évaluer la présence des oiseaux en période hivernale/printanière sur le secteur ouest du massif. Le résultat est malheureusement sans appel. Une grande partie de la zone a été désertée par les oiseaux. Il nous reste encore à analyser de façon plus précise les différentes informations en notre possession (données hors piste, populations, qualité de l'habitat estival), mais le constat est évident. Entre 2007 et 2013, 200 hectares environ ne sont plus fréquentés par l'espèce... il va désormais falloir travailler sur les causes et tenter de trouver des voies d'amélioration.



Transjurassienne 2013:

Même si une semaine avant la course le choix du tracé n'était pas définitif, l'ambiance générale était assez sereine. Cette atmosphère plus détendue est le résultat du travail mené depuis 2012 entre les différents partenaires : pas de précipitation, pas de choix de dernière minute, pas de crispation... Tout était calé, quel que soit le parcours définitif qui serait retenu en milieu de semaine, tout était calé.

Et grâce aux précipitations neigeuses importantes du milieu de semaine, les skieurs ont pu profiter du parcours historique reliant Lamoura à Mouthe.

L'écho des massifs : suite...

Le Groupe Tétrás Jura a tenu un stand commun avec le PNR du Haut Jura et les Grandes Traversées du Jura au salon du nordique, les 8 et 9 février à l'espace Lamartine à Morez, site de distribution des dossards. Cette manifestation a été l'occasion de rencontrer les skieurs et de répondre à leurs interrogations. Après l'épisode mouvementé de l'année dernière, nous pensions rencontrer des per-



sonnes hostiles aux tétras, les APPB... Finalement tout c'est bien passé. Jean-Claude Dalloz (Président de Trans'Organisation) a même remis un dossard en personne à notre oiseau, le numéro 4, classé parmi les élites !

De son côté, Jean-Michel Lacroix était présent le samedi 8 au passage du Vivier d'Amont pour le 50 CT et Arnaud Collin était le dimanche 9 au stand d'arrivée pour le 76 FT.

La réunion bilan mi-mai avec le comité de pilotage en sous-préfecture de St Claude a permis de mettre en avant quelques points à améliorer pour les prochaines éditions :

- Trans'Organisation n'a pas distribué les plaquettes tétr'attention dans les offices du tourisme et chez les principaux hébergeurs.
- La nombre de motos-neige autorisé dans les zones sensibles n'a pas été respecté (11 motos-neige au lieu des 7 accordées).

Sans préjuger de la réponse du CNPN lors de la prochaine demande, Trans'Organisation devra être vigilant au respect de ces points l'année prochaine.

Stratégie nationale :

La stratégie nationale en faveur du Grand Tétrás avance à petit pas. Pour le massif Jurassien la DREAL Franche-Comté est chargée par le ministère de la seconde phase : à savoir, le lancement de l'appel d'offre permettant de choisir le rédacteur de la déclinaison régionale. Cet appel devrait être publié dans le courant du mois de septembre. Le CA du GTJ s'est positionné comme rédacteur et répondra à l'appel d'offre. Ce délai nous laisse le temps de prévoir le mode d'organisation de notre structure en prévision de ce travail qui peut avoir une grande importance pour l'avenir. En effet, les actions et les financements disponibles en faveur du Grand Tétrás devront s'inscrire dans ce cadre. Le rédacteur aura donc la délicate mission de réunir l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour sauvegarder cette espèce. Il faudra également parvenir à un consensus entre l'ensemble des partenaires pour faciliter l'application des actions retenues. Pour le moment le mode de fonctionnement n'a pas été défini, mais il garantira la philosophie de travail du GTJ : Une action collégiale dans le respect de l'ensemble des partenaires.

Réouverture de la chasse à la gélinotte

Lors du dernier conseil d'administration du GTJ (14/05/2013), la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura a souhaité lancer le débat sur la réouverture de la chasse à la gélinotte.

Dans le département du Jura, la gélinotte est soumise à un plan de chasse depuis 1994. Par définition le plan de chasse est un arrêté préfectoral remis en cause chaque année qui fixe le nombre d'animaux (toutes espèces gibier confondues) pouvant être prélevé. Jusqu'à présent la question de prélever des gélinottes ne se posait pas mais ce sujet fait à nouveau débat au sein des chasseurs qui



estiment que les populations sont suffisantes pour permettre de tirer quelques individus sur les massifs forestiers d'altitude. Cette année, 8 gélinottes ont été demandées pour deux détenteurs du droit de chasse (ACCA et chasse privée).

Le président et le vice président ont indiqué que le GTJ n'avait de toute façon pas le pouvoir d'influer sur la décision qui serait prise par la CDCFS qui se réunira le 21 juin 2013 pour statuer sur ces demandes.

Les discussions ont été longues. Au niveau ambiance, excepter les chasseurs qui défendaient le principe de pouvoir rechasser une espèce gibier à plan de chasse, les autres partenaires se sont dans l'ensemble plutôt montrés réticents sur ce sujet...

Les arguments sont multiples :

- D'un point de vue biologie, arriver à estimer des effectifs d'oiseaux à tirer sans mettre en danger l'espèce est très complexe et incertain. Le nombre attribué sera donc nécessairement très faible (sorte de sécurité).
- Par ailleurs l'aspect politique et social pose encore plus de problèmes. Comment demander au monde du tourisme, forestiers et autres de protéger des oiseaux alors que d'un autre côté les chasseurs pourront en tuer, même un très faible nombre ?

Beaucoup de problèmes pour très peu d'oiseaux cela en vaut-il vraiment la peine ?

Pour beaucoup, il serait préférable d'attendre quelques temps pour confirmer la bonne santé des populations et éventuellement noter une recolonisation des populations sur les seconds et premiers plateaux.

Dernière minute : le 21 juin 2013, la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage pour a statué sur ces demandes comme suit : 8 pour — 6 contre — 2 abstention. La décision finale sera prise par le Préfet après avoir lancé une phase de consultation publique via le site web de la DDT. Nous osons espérer que nos arguments et ceux de nos partenaires (LPO, Parc, élus locaux...) permettront au Préfet de prendre une décision mûrement réfléchie.

L'écho des massifs : suite...

Pâturage ovin sur le Risoux:

A l'initiative du PNR du Haut Jura, une réunion c'est tenue ce printemps pour échanger sur les pratiques de pâturage dans le massif du Risoux (39). En effet, ce massif possède encore de nombreuses zones de prairie/pré-bois riches en herbe (environ 110 hectares) très appétants pour les ovins. Afin d'éviter les conflits tous les acteurs concernés (Groupe Tétrás Jura, Marc Montadert, Office National des Forêts, Conservatoire Botanique de Franche-Comté et PNR Haut Jura) se sont retrouvés autour de Xavier Broquet, éleveur aux Rousses - Trélarce, pour élaborer un cahier des charges prenant en compte les attentes de chacun.

L'objectif étant de signer une convention pluri-annuelle avec les communes.

L'éleveur a fondé son exploitation sur un système tournant basé sur l'herbe. En hiver, son troupeau de mérinos est dans le Bas-Jura, dès que la neige a disparu il remonte sur les pentes du Haut Jura et à partir de juillet jusqu'à mi-septembre le troupeau est dans les massifs d'altitude.

Du côté du Conservatoire Botanique de Franche-Comté, l'enjeu se situe principalement sur le secteur de la "Chaux Sèche". En effet, on y retrouve plusieurs stations d'espèces végétales rares.

Pour l'ONF, l'éleveur devra veiller à ne pas trop s'étendre dans les secteurs de forêt constituée. En effet l'abroustissement des semis pourrait avoir un impact non négligeable sur le long terme. Une délimitation se fera sur le terrain avec le garde forestier et l'éleveur.

Concernant l'enjeu "tétrás" trois points peuvent poser problème : les clôtures, les chiens de protection et le dérangement des nichées.

- De nombreuses études ont montré que les clôtures étaient des points de collision fréquents pour les tétraonidés notamment les clôtures type "Ursus" en métal.

Le troupeau étant amené à se déplacer assez souvent, ce type d'installation n'est pas envisagé. L'éleveur utilisera des clôtures en filet, beaucoup moins meurtrières.

- Plusieurs observations d'attaque des chiens de protection sur la faune sauvage (chevreuil,



chamois, marmotte...) ont été recensées dans les Alpes et les Pyrénées. Nous pouvons donc craindre que les deux chiens de protection de l'éleveur pourraient s'attaquer au grand tétras et aux nichées.

Selon l'éleveur, les chiens qui quittent le troupeau sont des chiens qui n'ont pas à manger et livrés à eux même. Grâce à la proximité de sa bergerie l'éleveur rend plusieurs visites par jour à son troupeau et nous assure que ses chiens restent en permanence avec le troupeau. Les pré-bois sont des secteurs attractifs pour les nichées de grand tétras. En effet, les jeunes y trouvent une nourriture abondante. Pour minimiser les dérangements dans les secteurs où des nichées ont déjà été observées, certains plans seront pâturés en dernier, c'est à dire en fin d'été.

Déjà sensible aux questions environnementales l'éleveur prendra en compte toutes ces remarques.



Clôture de type Ursus

Quelques observations anecdotiques.. :

- Une jeune gélinotte d'un mois environ a été capturée par un circaète Jean le Blanc dans le Valais (Suisse). Elle a été amenée à l'aire pour nourrir le jeune du premier couple reproducteur de suisse (Maumary et al, 2013, Nos oiseaux 60 : 3-24).

- Dans la nuit du 09 au 10 février 2013, dans la forêt du Petit Abergement (01), pendant une opération nocturne de damage, le dameur a observé un grand duc mangeant sur la piste. A l'envol il a laissé sa proie et c'était une gélinotte... L'ONCFS a confirmé l'observation.

- le 18 mai 2013, Les gardes de l'ONCFS, l'agent local de l'ONF et Marc Montadert ont capturé un poule folle près de Pontarlier. Cette poule était signalée depuis quelques jours par des bûcherons. Elle venait les voir et se mettait en posture d'accouplement à côté d'eux.

L'autorisation de transport a été donnée par la DREAL le jour même. La poule a donc été capturée (à la main) et a été transférée dans un massif forestier situé à une quinzaine de kilomètres, là où chantaient deux coqs ce printemps.



*Hubert Masnada (bûcheron)
et la poule.*

Sur ce même massif, la dernière donnée de coq date de 2005 (présence d'un coq fou) et celle de poule date de 2009 (découverte d'une plumée perpétrée par une martre). Décidément, ce massif a la poisse!

Ce phénomène des poules folles est assez rare sur le massif jurassien mais pas exceptionnel. Le dernier en date remonte à 1995, année où Christian Bruneel avait signalé une poule à Prénovel (39) se mettant en posture d'accouplement devant des basketteurs. Elle avait été relâchée à plusieurs kilomètres dans un massif forestier où chantait un coq.

Selon Emmanuel Mennoni (ONCFS) deux cas sont connus dans les Pyrénées et souvenez-vous, dans les précédents numéros, nous vous informions d'une poule sur le plateau du Revard (massif des bauges - 73) vue deux printemps de suite en posture d'accouplement sur le bord de la fenêtre du syndicat d'initiative...



Lâché de la poule dans un secteur propice

Nouvelles d'ailleurs : Protection, reproduction et réintroduction du grand tétras dans la basse Silésie (Pologne)

Par Zenon Rzonca, Ewa Łukaszewicz & Artur Kowalczyk

Avant la Seconde Guerre mondiale la population de grand tétras en Pologne a dépassé 2500 individus. Selon la Société polonaise de chasse (Polski Związek Łowiecki), pendant les années 1969 à 1989 leur nombre a diminué de 1540 à 448 (tableau 1). Malheureusement, la raison d'une telle diminution drastique n'a jamais été définitivement établie. En 1995, le grand tétras a été ajouté au livre rouge polonais et classé comme une espèce extrêmement menacée. Par ailleurs, le grand tétras a été classé à la fois comme espèce indicatrice pour la montagne et les écosystèmes de la forêt boréale.

Tableau 1 : Évolution de la population de grand tétras de 1925 à 2011

Region	1925-30	1960-65	1975-80	1985-95	2000	2007	2011
Poméranie	675	375	125	6	0	0	0
Forêt Augustow (Podlasie)	450	180	80	80	130	70	32-70
Janów Lubelski et Forêt Solska (Lubelszczyzna)	380	400	160	200	150	125	72-102
Carpates	800	475	275	200	150	190	285-325
Basse Silésie	600	615	235	100	58	10	10 - 20
Total	3000	2050	885	580	520	400	399 - 517

Au début du 21^{ème} siècle, la population de grand tétras en Pologne a été estimée à environ 520 individus, géographiquement dispersés dans quatre micro-populations isolées: la forêt Augustów (50-70 oiseaux), le Janów Lubelski et Forêt Solska (100-150), les Carpates (180-210) et la Forêt de Basse-Silésie (10-15 oiseaux) (Figure 1).

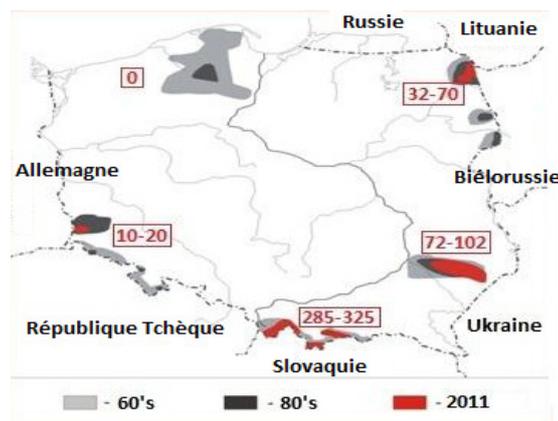


Figure 1 : Répartition des populations de grand tétras en Pologne ces 50 dernières années

En 2002, les autorités polonaises ont décidé de créer deux "centres d'élevage". Un centre est situé à Leżajsk (secteur de Lubelszczyzna) et l'autre dans le district forestier de Wisła (secteur de Basse-Silésie) (Rutkowski et al. 2005 et 2006 Dziedzic al.). Les premières tentatives d'élevage de grand tétras en captivité ont été menées en Pologne par le professeur Marchlewski en 1932, malheureusement sans aucun résultat positif. D'autres tentatives ont été faites en 1952,

Nouvelles d'ailleurs : Suite

1957 et 1962, culminant avec succès à maintenir en vie un mâle et une femelle d'un an. Dans les années 1974-1978, le Professeur Graczyk de l'Université agricole de Poznań, a fini avec des résultats plus spectaculaires - trois mâles et trois femelles (œufs provenant de Biélorussie) ont produit ensemble 15 poussins.

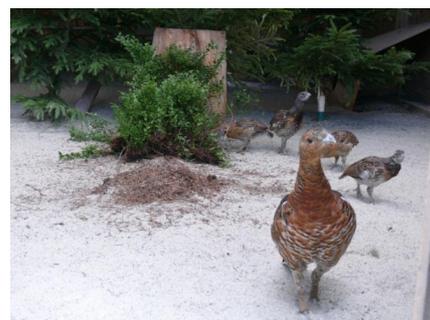
Actuellement, "le troupeau" comprend 16 coqs et 32 femelles dont une grande majorité proviennent des Carpates. Une réflexion importante a été menée sur le choix de l'emplacement des volières : loin de populations humaines, où aucune espèce de volailles n'avait été maintenue à ce jour, à une altitude supérieure à 700 mètres, sur une pente sèche avec un peuplement d'arbres clairsemés.

Tout au long de l'année, le "troupeau" est conservé dans deux volières. L'une d'elle est divisée en 6 et la seconde en 12 (= petits box). Des trous d'un diamètre de 17-18 cm, qui peuvent être traversés uniquement par les femelles, sont situés dans les parois séparant la volière des box (si nécessaire, ceux-ci peuvent être fermés). Le sol est recouvert d'une couche de sable de 30 cm, qui est tamisé tous les jours afin d'éliminer les excréments, et une fois par an est entièrement changée pendant la désinfection de la volière. De l'eau et de la nourriture sont distribués tous les jours.

Pendant la saison de reproduction, des niochirs sont placés dans les box. Outre les niochirs, les femelles peuvent aussi construire leur nid dans la volière ou directement dans la cour. Pendant la période de couvaion et d'élevage des jeunes, les coqs sont déplacés vers une volière temporaire afin qu'ils ne perturbent pas la poule et les jeunes.

Une partie des jeunes est conservée pour renouveler le "troupeau" alors que l'autre est utilisée pour la réintroduction. Pour les premiers, le contact avec l'Homme se fait dès les premiers jours de leur vie afin de réduire le stress lié à leur entretien quotidien. Pour les second, l'élevage se fait dans une volière spéciale conçue pour limiter au maximum le contact avec l'Homme.

Chaque année, les réintroductions sont effectuées en Octobre-Novembre après l'autorisation du ministre de l'Environnement. Le premier lâché a eu lieu en 2003 (2 individus). Quatorze grands tétras ont été lâchés en 2004 et 69 en 2006, dont 10 (4♂ et 6♀) avec un émetteur de télémétrie par satellite pour la surveillance. Après deux années d'activité de l'émetteur, un taux de survie de 50% a été observé chez les individus réintroduits, qui prouvent leur bonne préparation pour vivre à l'état sauvage. Jusqu'en 2011, un total de 554 grands tétras ont été élevés dont 422 réintroduits dans les forêts du district forestier de Wisla, 41 ont été remis à d'autres districts de la forêt



polonaise et 40 ont été vendus à la République tchèque, la Slovaquie, la Lituanie et l'Ukraine et dans d'autres centres d'élevage de Pologne.

Après les différentes campagnes de réintroduction, dans les secteurs où des oiseaux ont été relâchés, les chercheurs ont observé une diminution de la nervosité sur une place de chant localisée dans un lieu de forte anthropisation (touristes et à proximité de bâtiments) ce qui peut s'avérer comme un changement dans leurs habitudes et une "acceptation de la civilisation". La récurrence de trois nouvelles places de chant a également été notée.

ATTENTION tout de même, la situation encourageante de cette région n'est pas le fruit uniquement des lâchers puisque parallèlement au dispositif de réintroduction, le district forestier de Wisla a effectué un travail intensif visant à la reconstruction et l'amélioration des habitats naturels par la formation de structures optimales, la protection et la reconstruction des zones humides, ainsi que la limitation des prédateurs et du développement touristique, surtout pendant la saison de reproduction.

Nouvelles d'ailleurs : Suite

Un zonage en faveur du tétras lyre

Un balisage spécifique vient d'être installé pour sensibiliser les randonneurs à ski ou à raquettes sur les risques de dérangement du tétras-lyre sur la commune de Ristolas dans le Queyras.

L'hiver, le randonneur n'a pas toujours conscience de son impact sur la faune fragilisée par le froid et la pénurie de nourriture. Le problème est vrai pour quasiment toutes les espèces, qu'il faut éviter d'approcher pour ne pas les forcer à fuir, et donc à perdre de l'énergie.

Cela est encore plus vrai pour le tétras-lyre dont la population est fragile. Son espace vital est, depuis longtemps, perturbé par les activités humaines. Parmi elles, soyons en conscients, il faut citer le développement des activités de pleine nature, comme le ski de randonnée ou la raquette, dont le nombre de pratiquants a explosé ces dernières années.



Suite à la réalisation de deux diagnostics sur la population de tétras lyre sur le bois de Ségure (CHARRIER J.) en 2010 et 2011 et dont les résultats étaient très préoccupants, les acteurs du territoires (services de l'État, PNR du Queyras, Fédération des Chasseurs, Office National des Forêts, accompagnateurs en montagne, guides de haute montagne, Club Alpin Français, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, commune de Ristolas, hébergeurs, Office du tourisme) ont décidé d'agir, ensemble, pour définir quelles solutions pourraient améliorer la survie des oiseaux sans pour autant empêcher la pratique de la randonnée. Le but, en effet, était de trouver un bon compromis.

La solution retenue a consisté à créer une zone hivernale de tranquillité pour les tétras-lyres d'une cinquantaine d'hectares durant l'hiver 2011/2012. Le but était que les randonneurs utilisent le même itinéraire de montée (tracé dans la mesure du possible par les guides locaux) et de limiter le nombre d'itinéraires de descente grâce à la matérialisation de la partie sommitale de la zone en défens par des cordes équipées de fanions précisant la nature de la protection.



En d'autres termes, inciter le public à ne pas se disperser dans toute la montagne ! Conformément aux souhaits des pratiquants du ski de randonnée, la zone a été protégée de la descente des randonneurs par gravitation sans recourir à un effort supplémentaire de remontée s'ils se trouvent au niveau du cordage.

Nouvelles d'ailleurs : suite...

Cette action se voulait pédagogique et incitative auprès des pratiquants. Elle n'avait pas de caractère répréhensif.

Parallèlement à ce dispositif, l'accent a été mis sur la communication : panneaux au niveau du point d'accès, affichettes, forum internet et topo-guide, maraudage sur le site, articles dans la presse....

Une quinzaine de visites le long de la zone de refuge a été réalisée afin de recenser les éventuels passages dans la zone de tranquillité. La majorité des sorties n'ont révélé aucun passage.

Le suivi des "loges" (zones d'accumulation de fientes indicatrices de zones de repos hivernal) au printemps 2012 a montré que la zone de refuge comportait de nombreuses loges regroupées tandis qu'en dehors, les loges étaient plus rares et plus éparses.

De plus, la comparaison entre la localisation des loges inventoriées en 2011 et 2012 montre que, en 2011, les oiseaux ne restaient pas dans la zone mise en zone de refuge (très fréquentée) mais plutôt dans des secteurs plus calmes où le biotope n'était pas forcément optimal.

Ceci confirme que les oiseaux se cantonnaient par défaut sur des zones moins fréquentées et que la protection des zones favorables a entraîné une recolonisation très rapide.

Au vu de cette présentation, l'expérimentation menée sur Ristolas semble être une réussite.

Les skieurs semblent avoir été convaincus par la nécessité de laisser un espace de tranquillité pour les oiseaux. Informés en amont, localisant la zone refuge, ils l'ont respectée. Les oiseaux semblent avoir recolonisé cet espace et y trouver la quiétude nécessaire en cette période hivernale. Du côté des partenaires locaux, le bilan est aussi positif. Dès l'automne 2012, le dispositif a été reconduit avec quelques légères améliorations de visualisation.

Déjà d'autres communes se sont lancées dans la démarche comme la commune de Praz sur Arly dans les Alpes du Nord qui a balisé une zone de refuge dès ce printemps 2013.

« L'opération arrive tardivement mais il s'agit de faire connaître les enjeux à travers ces premières actions de balisage et de communication, de manière à ce que les pratiquants aient en tête cette problématique pour la fin de saison mais surtout en vue de l'hiver prochain » explique Yann Jaccaz, le maire de la commune.

Réunion du groupe de travail "grand tétras" sur le Canton de Vaud (SUISSE) :

Le 5 mars 2013 c'est tenue au Brassus la réunion du groupe de travail "grand tétras" à l'initiative de la Conservation de la Faune du canton de Vaud en charge de la politique cantonale de conservation du grand tétras.

La réunion était animée par Sébastien Sachot (conservateur de la faune du canton de Vaud) et par Patrick Deleury, Garde Faune de la Vallée de Joux. Environ 25 personnes étaient présentes, essentiellement des observateurs suisses qui participent depuis de nombreuses années aux comptages au chant. Marc Montadert (ONCFS) et Michel Haffner (ONF 25) représentaient brillamment (comme il se doit) 'l'école française'.

Les points suivants ont été abordés :

Stratégie nationale suisse en faveur du grand tétras

La politique de financements de la confédération helvétique pour la conservation de la nature a récemment été modifiée. Les financements directement fléchés pour la protection des espèces (dont le grand tétras) sont maintenant réorientés vers la conservation plus globale de la biodiversité (par exemple pour la forêt, des financements pour l'implantation de réserve forestière ou des îlots de sénescence et arbres bio ou pour des travaux spécifiques). On peut donner comme exemple de financements : 100 FCH par arbre bio pour une protection définitive, 1050 FCH par hectare pour des travaux de soins aux futaies irrégulières avec prise en charge financière totale des actions de formations techniques.

Cependant, il existe depuis plusieurs années un plan d'action suisse pour le grand tétras. Anatole Gerber de la station ornithologique suisse (Sempach) présente les différentes actions :

- Centralisation du monitoring des populations au niveau national. A relever que les comptages sur les places de chant ne semblent pas adaptés pour plusieurs régions suisses, soit que l'espèce est maintenant trop rare pour développer des places de chant stables et collectives, soit qu'elle est au contraire trop abondante et couvre des superficies trop vastes dans des lieux difficiles d'accès (comme dans les alpes suisses orientales). Pour cette raison, la station développe depuis quelques années un suivi basé sur le génotypage des crottes. Après une première phase de test, il est prévu en 2014 une récolte de crottes sur l'ensemble des populations suisses, dont le Jura.

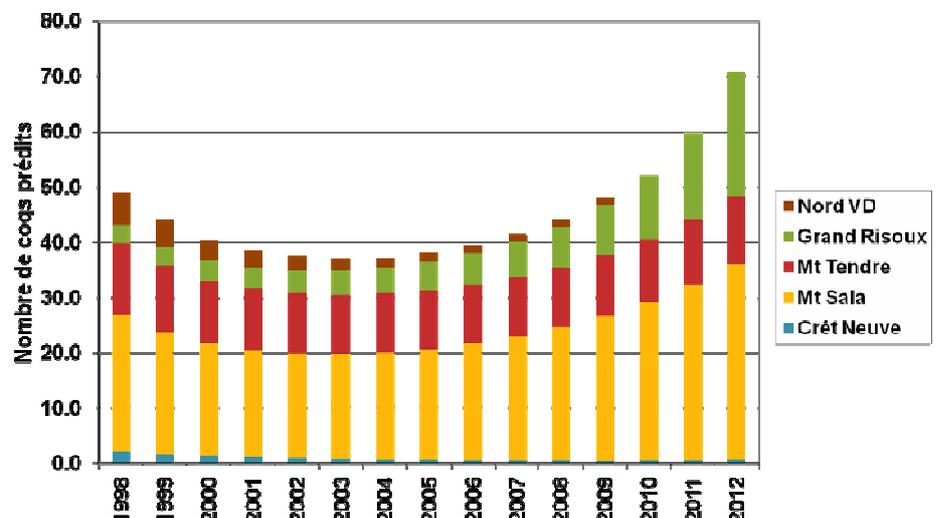
- Suivi de l'aire de répartition à l'échelle de la Suisse. L'aire de répartition est réalisée par compilation de toutes les observations ponctuelles effectuées au hasard par les observateurs. Ces observations sont transférables en ligne sur ornitho.ch (base de données comparables à celle de le LPO Franche-Comté).

- Ce programme a aussi conduit à la rédaction de manuels de bonne gestion (forestière et dérangement). Des actions spécifiques de gestion des habitats sont conduites ponctuellement. Enfin, la mise en place de clauses forestières pour éviter le dérangement en période sensible, directement inspiré de ce qui se fait depuis 15 ans dans le Jura français sont en cours d'application. Les règles dans ce cas concernent tous les espaces forestiers inclus dans un rayon de 500 m des places de chant où les travaux et coupes sont interdits de mi-décembre à fin juin.

Bilan des comptages au chant dans le canton de Vaud depuis 1998.

Le canton de Vaud abrite maintenant l'essentiel de la population jurassienne suisse de grand tétras (90 %). Dans ce canton 5 populations sont identifiées abritant 18 places de chant régulièrement suivies depuis 1998. On constate, comme sur le versant français un déclin marqué entre 1998 et le dé-

Figure 1 : Résultats des comptages au chant du Grand Tétrás dans le canton de Vaud entre 1998 et 2012 (source : conservation de la faune du canton de Vaud).



Nouvelles d'ailleurs : suite...

but des années 2000, suivi d'une nette remontée jusqu'à maintenant qui a permis un retour à la situation de 1995. Cependant, seules 3 des 5 sous-populations ont restauré leurs effectifs (voir même, ont dépassé le niveau de 1998), 1 sous-population est stable à faible effectif et celle du nord vaudois continue de décliner (population qui avait connu une embellie suite au coup de chablis de 1990, maintenant complètement refermé) (voir Fig. 1).

Organisation des comptages pour la saison 2013.

Dans le canton de Vaud, tous les observateurs doivent disposer d'une autorisation délivrée par la Conservation de la Faune. Pour chaque place de chant, un responsable est nommé et doit organiser les comptages et donner les consignes de bonne conduite.

Marc Montadert a fait une brève intervention pour présenter les résultats des suivis au chant depuis 1991 dans le Jura français, en mentionnant tout spécialement la similitude des dynamiques spatiales (disparition des populations périphériques) et temporelles (déclin jusqu'en 2003 et remontée) observées des deux côtés de la frontière.

Cette agréable soirée s'est terminée par l'incontournable (et toujours apprécié) verre de l'amitié.

Marc Montadert

LIFE Tétràs Vosges (tiré du site internet du Groupe Tétràs Vosges)

Comment concilier préservation du Grand Tétràs et gestion des forêts dans le massif vosgien ? Cette question est l'élément central du guide de sylviculture intitulé : « Des forêts pour le Grand Tétràs : guide de sylviculture ».

Ce guide est destiné à tous les propriétaires et gestionnaires des forêts publiques et privées du Massif des Vosges. Le cœur du document se compose de fiches de recommandations sylvicoles classées en fonction des différents types de peuplement rencontrés sur le Massif des Vosges. Ces fiches proposent plusieurs niveaux de préconisations de gestion sylvicole permettant d'améliorer ou de préserver l'habitat du Grand Tétràs.

Des fiches thématiques sont présentées à la fin du document. Elles permettent de faire un zoom sur des cas bien précis (maintien d'arbres habitat, non intervention, travaux et déséquilibre forêt/gibier)

De la théorie à la pratique

La mise en pratique de ces consignes est accompagnée par une série de formations organisées par l'ONF et le CRPF avec la participation du Groupe Tétràs Vosges. Ces formations, destinées aux gestionnaires et propriétaires des forêts publiques et privées, se déroulent sur un « martéloscope ». Il s'agit d'un dispositif d'exercice de martelage 'virtuel' qui permet d'analyser la nature et l'intensité du prélèvement des marteleurs selon différents critères.

Le document complet est disponible sur le site du projet LIFE :
<http://lifetetrasvosges.lorraine.eu/jahia/Jahia/accueil>



Votre page : Battues estivales:

La Fédération Départementale des Chasseurs Marc Montadert ONCFS du Jura, les Services Départementaux de (marc.montadert@yahoo.fr) l'ONCFS (25-39-01) et le Groupe Tétrás Jura, vous invitent à participer aux comptages en battue 2013. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Tout comme en 2012, trois massifs sont concernés par ces comptages : Risoux (Jura) - Risol (Doubs) - Champfromier (Ain). Heures et lieux de rendez-vous:

Les comptages du massif du Risoux (Jura) auront lieu du 22 au 26 juillet. RDV à 6h au Chalet Rose.

Inscriptions et informations :

Anaïs Mottet (06.30.34.45.52)

Les comptages du massif de Champfromier (Ain) auront lieu du 22 au 25 juillet. RDV à 6h30 à la maison forestière du Pré Drizet.

Inscriptions et informations :

Michel Richerot ONCFS (06.25.07.05.95)

Les comptages du massif du Risol (Doubs) auront lieu du 21 au 25 juillet. RDV à 6h30 Chez Liadet.

Inscriptions et informations :

Il est impératif de vous inscrire car les dates peuvent changer suivant les conditions météorologiques et le nombre de participants.



Animations estivales

Dans le cadre des animations estivales du PNR, le GTJ propose deux types d'animations ouvertes aux touristes et aux locaux :

- Sortie découverte dans le Risoux (3h) : Entrez dans la taïga sauvage du Haut-Jura, vous y découvrirez un travail de coopération pour préserver le grand tétras, emblème des forêts d'altitude.

Heure et lieu de rdv : 13h45 devant l'office du tourisme des Rousses - 04/07, 25/07 et 01/08

- Martel'au coq (9h30-15h) : Myrtilles, framboises, fleurs... Voici les composantes essentielles à la survie du grand tétras. En vous mettant le temps d'une journée dans la peau d'un garde forestier, vous aurez à concilier protection du grand tétras et récolte de bois... A vous de jouer !

Heure et lieu de rdv : 9h30 devant l'office du tourisme de La Pesse - 23/07 et 30/07

Plus d'informations : Anaïs Mottet (06.30.34.45.52)

Expositions itinérantes

Jusqu'au moi de septembre, l'exposition sur la gélinotte des bois est installée au centre d'interprétation du Creux du Van en Suisse tous les samedis et dimanches de 10h à 17h.

Plus de renseignements sur : www.Ferme-Robert.ch.

- Notre nouvelle exposition sur le grand tétras est sur le point d'être terminée. Plus attractive (couleurs, graphisme...) que l'ancienne, elle se compose de 10 panneaux autoportants reprenant les particularités de l'espèce. Nous espérons que de nombreuses structures la réserveront.



Une nouvelle adhésion au GTJ

Depuis 2012, l'association de protection du Val du Drugeon (APVD) adhère à notre association. Elle a pour objectifs : Informer sur l'extraordinaire richesse de la vallée, améliorer la connaissance sur la faune et la flore de la vallée, assurer une vigilance sur les milieux et les espèces qui l'habitent, veiller à la qualité de l'eau et aux respects des mesures de protection existantes, intervenir pour la protection des milieux et des espèces en relation avec les organismes existants et en accord avec les propriétaires et les collectivités locales.

Elle organise plusieurs sorties/conférences tout au long de l'année. Plus d'infos :

http://www.frasne.net/associations/apvd/12_apvd_association_pour_la_protection_du_val_du_drugeon.htm



Rappel cotisation 2013

Certains adhérents n'ont toujours pas envoyé leur cotisation 2013. Les tarifs restent inchangés: 10 euros pour les particuliers et 20 euros pour une « adhésion structure ». Il est également possible de faire un don déductible à hauteur de 60 % de vos impôts. Tenez nous au courant de vos changements d'adresse, vous serez ainsi au courant des dernières infos !

Renseignez-vous auprès d'Alexandra (09 60 08 68 27).

Nouveau format

Le journal du GTJ est le lien entre l'association et ses adhérents... mais il est aussi une certaine somme de travail pour les deux salariées. Afin d'être en phase avec les attentes de nos lecteurs vous trouverez joint à ce numéro un questionnaire. Celui-ci doit nous aider à l'améliorer (format, contenu, choix des dossiers, articles, périodicité...). Nous attendons avec impatience vos réponses par mail, courrier ou même par téléphone !



Photo: LE PENECE Claude

Nous remercions la DREAL Franche-Comté qui nous soutient pour la réalisation de ce bulletin d'information bisannuel.

Groupe Tétrás Jura

Pré point Désertin

39370 Les Bouchoux

09 60 08 68 27

<http://www.groupe-tetras-jura.org/>

groupe-tetras@wanadoo.fr

mottet.groupetetras@orange.fr



Réalisation:

Anaïs Mottet

Alexandra Depraz

Cindy Binet

Comité de relecture :

Alexandra Depraz

Renée Depraz